

NORME EN 60825-1

Nos lasers sont conformes aux dispositions de la norme EN 60825-1, à savoir :
Les lasers travaillent dans le domaine spectral visible (445 à 650 nm). Ils possèdent des protections mécaniques (shutter) opaques et non réfléchissantes.

Laser et déviation : classe IV, NFC 20-030, NFC 43801, NF EN 60 825.

Le faisceau sort du système laser à travers des orifices dont la forme et la position limitent rigoureusement l'excursion du faisceau à l'espace qu'il est autorisé à balayer.



Un interrupteur « coup de poing » est situé à proximité du laser avec indication « LASER » (dispositif d'arrêt d'urgence).

Nos lasers sont installés sur un trépied ou totem stable à plus de 3 mètres de haut par rapport au public.

Ils sont équipés d'un système de déviation à 2 scanners X et Y commandés par un logiciel professionnel avec sécurité et cache électronique afin de limiter les effets laser (zone de protection, masquage).

La vitesse de balayage des scanner varie de 18 à 60 kpps.



Lorsque nous effectuons une prestation laser, nous vérifions hors public qu'il n'y ait pas de réflexion parasite et aucune réaction des matériaux d'aménagement et de décoration.

Nous utilisons des lasers à cristaux de type YAG, d'une puissance de 1 à 35 Watts, émettant un rayon de longueur d'onde de 445 à 660 nm (rayon visible continu et non pulsé), d'une divergence de 0,6 à 1,5 mrad et d'un diamètre de faisceau de 1,6 à 5,5 mm. Le laser YUCCA YAG 60 Watts émet un rayon pulsé d'une longueur d'onde de 532 nm, d'une divergence de 3 mrad et a un diamètre de faisceau de 9 mm.